



pays non alignés que ceux du Pacte de Varsovie ont proposé de limiter l'envergure des manœuvres militaires. L'OTAN s'oppose à la notion de telles contraintes, principalement parce que la dissymétrie actuelle de la situation militaire en Europe fait qu'un tel plafonnement la défavoriserait. Bien que l'OTAN ne soit pas demandeuse de contraintes, elle peut en accepter le principe et elle est disposée à examiner toute proposition de contraintes qui affecteraient équitablement tous les États participants.

En ce qui concerne le principe du non-recours à la force, l'OTAN considère que cette obligation est déjà clairement et concrètement inscrite en droit international et qu'il ne s'agit pas d'améliorer sa formulation mais plutôt son observation. Le Pacte de Varsovie reste convaincu que la situation politique ou militaire en Europe s'est détériorée à un tel point qu'un traité de non-recours à la force est devenu indispensable.

Un tel accord, au dire d'un délégué du Pacte « serait un signal de bon augure quant aux intentions politiques sous-jacentes des États participants et contribuerait à établir des normes claires et précises pour la conduite internationale des États ». Les pays non alignés, dans leur proposition du 15 novembre, ont déposé le texte d'une clause NRF qui pourrait bien constituer une formule de compromis, faisant référence aux questions connexes (telles que les droits de la personne et le règlement pacifique des conflits) qui, aux yeux de l'OTAN, sont des éléments vitaux de l'interdiction d'employer ou de menacer d'employer la force.

Il est probable que l'OTAN finira par accepter, dans l'intérêt de l'adoption d'un ensemble concret de mesures de confiance et de sécurité, une réaffirmation du principe du non-recours à la force dans le sens de la proposition des pays non alignés, encore qu'il soit possible que les négociateurs ne trouvent pas de formule de compromis avant la fin de la Conférence.

Le Canada est depuis longtemps partisan des mesures de renforcement de la confiance comme moyen de réduire les tensions dans les relations Est-Ouest et de faciliter la négociation d'accords de limitation des armements. L'un des six objectifs prioritaires du gouvernement en matière de limitation des armements et



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, donnant une conférence de presse à la suite de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN qui avait lieu à Bruxelles le 12 décembre 1985. Le Canada a recommandé au sein de l'OTAN d'accorder une grande priorité au succès de la Conférence de Stockholm. M. Clark a parlé dans ce sens lors de la réunion de Bruxelles.

de désarmement est « la création d'un niveau de confiance suffisant pour faciliter la réduction des forces militaires en Europe et ailleurs ». Le Canada a participé de près à la formulation du mandat de la Conférence de Stockholm et à l'élaboration de l'ensemble de mesures de confiance et de sécurité proposées par l'OTAN à Stockholm.

Le Canada joue un rôle de premier plan auprès de ses alliés sur toute la question du non-recours à la force et de la vérification et il fait partie des sous-groupes du comité des pays de l'OTAN qui ont la responsabilité première de négocier ces points dans les groupes de travail de la Conférence. La délégation canadienne n'a pas ménagé ses efforts et son imagination dans le but d'assurer le succès de cette première phase de la Conférence. Le Canada considère que l'adoption à Stockholm d'un ensemble substantiel de mesures de confiance et de sécurité présenterait un intérêt politique tout autant que militaire et imprimerait un élan nouveau au processus de Helsinki en faveur de la coopération et de la sécurité en Europe.

### Lectures recommandées

Spencer, Robert (édit.), *Canada and the Conference on Security and Cooperation in Europe*, Toronto: University of Toronto Press, 1985.

Macintosh, James, *Le renforcement de la confiance (et de la sécurité) dans le contrôle des armements : une optique canadienne*, Étude n° 1 sur la limitation des armements et le désarmement, Ottawa, ministère des Affaires extérieures, 1985.

Larabee F. Stephen et Stobbe, Dietrich (édit.), *Confidence Building Measures in Europe*, East-West Monograph Number 1. New York: Institute for East-West Security Studies, 1983.

Borawski, John (édit.), *Avoiding Nuclear War: Confidence Building Measures for Crisis Stability*, Boulder: Westview Press, 1986.